

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 3 octobre 2012, 18h30 – 21h00** **Maison de Quartier Sous-Gare, av. Dapples 50, Lausanne,**

### **PROCÈS-VERBAL -**

**Personnes présentes : 13** (selon liste), **dont 11 ayant un droit de vote.**

**Personnes excusées : 8**

**Présidence : Dominique Roten**

**Procès-verbal : Marc Sneiders**

#### **Ordre du jour :**

- 1) Accueil
- 2) Points statutaires :
  - Adoption du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 16 novembre 2011.
  - Rapport d'activités de l'année 2011.
  - Comptes et bilan de l'exercice 2011.
  - Rapport des vérificateurs, adoption des comptes, décharge au Comité
- 3) Cotisations pour 2013
- 4) Modifications des statuts
- 5) Élection complémentaire au Comité: Ximèna Kaiser Morris
- 6) Informations sur les projets à venir, 2012 et années suivantes.
- 7) Divers

#### **1. Dominique Roten, président, ouvre la séance à 10h45**

Dominique Roten souhaite la bienvenue aux membres présents.

Stéphane Barbey, membre du comité, demande d'emblée la parole. Il souhaite faire une communication préalable et donne lecture à l'assemblée d'une note de trois pages.

Stéphane Barbey évoque des disfonctionnements en termes financiers et de gouvernance au sein de l'association. Il demande des explications claires à ce propos. Il déplore également le caractère selon lui incomplet de la convocation à l'assemblée générale. Enfin, il se distancie du comité en démissionnant avec effet immédiat.

Latha Heiniger relève le fait que le statut de Stéphane Barbey n'est pas clair et qu'il ne peut pas démissionner avec effet immédiat du comité et déclarer simultanément redevenir simple membre participant à l'assemblée générale. Elle récusé le message de Stéphane Barbey. Laura Venchiarutti partage ce point de vue.

Le président relève que malgré cette entrée en matière tonitruante, il tient à respecter l'ordre du jour. Les questions posées y trouveront d'ailleurs en bonne partie leurs réponses.

Dans son message d'introduction, Dominique Roten informe que la première partie de l'assemblée générale, celle concernant les points statutaires, sera traitée plus rapidement dans la mesure où les informations remontent toutes à plus de neuf mois. Davantage de temps est prévu pour parler du présent et des propositions seront faites pour l'avenir. Le projet Interreg prendra également une bonne place dans la discussion.

Dominique Roten fait part de quelques réflexions personnelles plus générales. Il constate que le contexte économique est favorable au développement de l'économie sociale et solidaire. Malgré le fait que le PIB, la fameuse mesure de la croissance, reste positif en Suisse, et que le taux de chômage demeure faible en comparaison avec d'autres pays, tout ne va pas pour

le mieux en Suisse non plus. Certainement pas pour les personnes qui se trouvent en situation marginalisée, probablement pas non plus pour celles et ceux qui ont encore un emploi mais qui subissent de plus en plus de pression et qui, généralement, ne sont pas partie prenante à la marche de l'entreprise. Le fameux PIB ne dit en réalité pas grand-chose sur la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. Une réorientation est souhaitée par beaucoup, mais ses contours demandent encore à être définis.

L'économie sociale et solidaire présente une option en se fondant sur un ensemble de valeurs telles que la participation, la solidarité, l'absence de but lucratif, le respect de l'environnement etc. La Chambre de l'ESS vaudoise (ci-après la Chambre) applique ses valeurs et aborde ce nécessaire renouveau de façon pragmatique et non manichéenne. Ainsi la Chambre accueille parmi ses membres des sociétés anonymes et des sociétés à responsabilité limitée. Elle ne s'attend pas à ce que chaque point de la charte de l'ESS soit réalisé à la perfection et dans son intégralité, mais que toute institution membre de l'ESS tende à leur meilleure concrétisation possible.

Cela fait partie des tâches de la Chambre que de rendre publiques ces valeurs et l'approche de l'ESS. Ce à quoi elle s'est attelée à travers diverses actions durant l'année 2011.

Dominique Roten remercie les membres pour leur soutien, leurs idées, leurs contacts et connaissances, permettant d'avancer ensemble vers cette "nouvelle façon de vivre et de penser l'économie".

Il conclut cette introduction par un signal supplémentaire du développement de l'ESS en Suisse en mentionnant la création, il y a deux semaines, de la chambre BEJUNE et en mentionnant également les initiatives en marche dans la Glâne fribourgeoise ainsi qu'en Valais.

Avant de passer à l'ordre du jour, Dominique Roten présente la liste des excusé-e-s. Il signale la démission de la Chambre de Stéphane Frey, représentant l'entreprise Cocooning SA et, par conséquent, son retrait en tant que vérificateur des comptes suppléant. Son remplacement est à prévoir au point 5 élections complémentaires.

Pour le reste, l'ordre du jour proposé est adopté par l'Assemblée générale.

Jean-Pierre Thévenaz est nommé scrutateur pour cette assemblée.

## **2. Points statutaires.**

### **Adoption du PV de l'Assemblée générale du 16 novembre 2011.**

Le PV est accepté à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **Rapport d'activités pour l'année 2011.**

Dominique Roten présente les éléments essentiels figurant dans le rapport d'activités.

Les membres sont à fin 2011 au nombre de 79.

Il rappelle la clôture des projets Compares et Prodev à la fin 2011.

Le projet Interreg est en cours et sera développé au point 6.

Les activités de réseautage et de lobbying sont citées, notamment la table ronde électorale, la prise de position sur le développement économique vaudois, les contacts avec divers membres et partenaires.

La mise en ligne du nouveau site Internet de la Chambre au début 2011.

Enfin, ces activités ont impliqué les membres du comité à raison de 500h non rémunérées.

### Comptes et bilan du premier l'exercice 2011.

Dominique Roten présente brièvement les comptes, établis par la fiduciaire Comptabilis et audités par les vérificateurs aux comptes.

Les entrées sont constituées essentiellement par les subventions pour CHF 47'850.-. Il s'agit, d'une part des soldes finaux des projets Compares et Prodev et, d'autre part, de la subvention de démarrage du projet Interreg, CHF 6'220.- proviennent des cotisations et CHF 1'240.- du produit de manifestations.

Les charges concernent pour CHF 27'336.- les projets européens, pour CHF 11'962.- les honoraires du secrétariat et pour CHF 5'054.- les loyers. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 2'888.-

Le bilan présente un découvert de CHF 1'564.-.

Les membres sont invités à poser des questions relatives aux comptes et au bilan.

Mme Latha Heiniger demande que les projets soient distingués pour les prochains comptes, ce dont le comité prend acte.

### Rapport des vérificateurs, adoption des comptes et décharge au Comité

Philippe Wyss et Jérémie Tinturier, vérificateurs, ont procédé à la vérification des comptes le 26 juin 2012. En leur absence, Dominique Roten donne lecture de leur rapport à l'Assemblée.

**C'est à l'unanimité que l'Assemblée prend acte du rapport des vérificateurs, approuve les comptes du premier exercice ainsi que le bilan au 31 décembre 2011 et donne décharge au Comité pour son travail** (les membres du Comité s'abstiennent sur ce dernier point).

## 4. Modifications des statuts.

Le président vérifie que les membres présents ont bien tous pris connaissance des propositions de modification des statuts, accompagnées des explications ad hoc. Il en commente les modifications de fond les unes après les autres.

Claude Pahud trouve important que la souplesse du processus d'adhésion soit développée et que le comité se donne le droit de refuser une demande d'adhésion, par contre il trouve peu adéquat que l'exclusion soit décidée par le comité. Laura Venchiarutti précise le sens qu'en donne le comité, une exclusion se ferait de façon éthique et le droit de recours est possible en AG. Dominique Roten précise que l'exclusion d'un membre est déjà une prérogative du comité prévue par les statuts; la proposition consiste à rajouter la notion "sans indication de motif". Latha Heiniger suggère de préciser dans ce cas le droit de recours devant AG.

Claude Pahud demande que les membres de l'association soient informés de l'exclusion d'un membre. Jean-Pierre Thévenaz estime qu'il ne faut pas modifier les statuts sur ce point de l'exclusion. L'ajout n'est pas nécessaire.

Proposition : ne pas modifier l'alinéa concernant l'exclusion.

L'assemblée propose par ailleurs l'adjonction suivante : La cotisation de l'année en cours reste due.

**Dominique Roten soumet au vote les modifications de fond des statuts, point par point :**

Article 1: Sous l'appellation "**Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD**", est créée une association régie par les présents statuts et...

La modification de l'article 1 est approuvée à l'unanimité.

Article 5: L'association est composée **de membres collectifs (auxquels sont assimilées les raisons individuelles) ou de membres individuels...**

La modification de l'article 5 est approuvée à l'unanimité.

Article 8: L'assemblée générale approuve les statuts et le règlement qui les complète.... Elle élit les membres du comité pour une période **de trois ans**, renouvelable au maximum trois fois.

La modification de l'article 8 est approuvée à l'unanimité.

Article 10

**--- Le comité se prononce sur les demandes d'adhésion et peut écarter une demande sans indication de motifs.**

La modification de l'article 10, premier alinéa, est approuvée avec 7 voix pour et une opposition, avec 2 abstentions.

---

Le comité peut prononcer l'exclusion d'un membre de l'association **sans indication de motifs....**

La modification de l'article 10, deuxième alinéa est refusée à l'unanimité.

Autres modifications

Les modifications rédactionnelles ainsi que complément "les cotisations restent dues" sont toutes approuvées à l'unanimité.

**Dominique Roten se réjouit de constater l'approbation de la plupart des modifications proposées et remercie l'Assemblée pour sa confiance.**

## **5. Élection complémentaire au Comité.**

Dominique Roten présente Madame Ximena Kaiser Morris, il précise que son curriculum vitae est à disposition sur la table d'accueil.

Ximena Kaiser Morris se présente: elle est lausannoise et travaille dans la formation d'adultes en lien avec le développement durable. Elle est très intéressée par l'ESS et est membre des Verts vaudois.

**Madame Ximena Kaiser Morris est élue à une très nette majorité, moins une abstention.**

Son élection est accueillie par des applaudissements.

**Élection d'un vérificateur aux comptes suppléant.**

Claude Pahud se propose. Il est élu par acclamation.

## 6. Informations sur les projets à venir

### Programme Interreg, projet Observatoire ESSpace

Jean-Richard Bory présente le projet dont le but est de développer la connaissance de la réalité économique que représente l'ESS, de soutenir son développement dans la région transfrontalière franco-suisse et d'élaborer des stratégies pour soutenir le développement de nouvelles activités. Le projet implique une collaboration des quatre chambres de l'ESS de la région frontalière. Le projet a subi un retard d'environ six mois en raison de difficultés rencontrées en France avec l'administration Interreg.

Le projet se découpe en plusieurs volets. Le premier volet est l'élaboration d'un "lexique transfrontalier" dont la CRESS Franche-Comté est porteur de projet. Le deuxième volet est le "diagnostic de l'ESS" dont APRÈS-VD est le porteur de projet. La CRESS Rhône-Alpes réalisera le troisième volet du projet: "l'annuaire" des acteurs de l'ESS. APRÈS-GE est responsable de la 4<sup>ème</sup> action, la journée des transfrontalières de l'ESS du 17 novembre prochain.

Jean-Richard Bory présente le calendrier du projet et invite les membres à prendre contact avec lui afin de participer au projet.

Dominique Roten présente quelques chiffres afin de clarifier la situation pour l'année 2012 et pour répondre à l'interpellation de Stéphane Barbey en début de séance.

Il explique que les heures de travail fournies depuis le début de l'année à ce jour dans le cadre du projet Interreg sont couvertes par le financement Interreg ad hoc. Il n'y a pas de dépassement Interreg actuellement. Le problème principal avec Interreg est que la décision qui aurait dû tomber en début d'année a été repoussée à octobre 2012. Tant Marc Sneiders que WikiConcept, les deux mandataires dans le projet, se sont engagés dans le programme en connaissance de cause, sachant que les heures effectuées dans les premiers mois seraient payées ultérieurement, après réception du financement Interreg.

Laura Venchiarutti précise que la Ville de Genève s'est engagée à soutenir une partie du programme (les transfrontalières du 17 novembre 2012) quand bien même l'engagement Interreg n'était pas formalisé.

Latha Heiniger estime correcte la pesée de risque prise par le comité. Elle note toutefois qu'il eût fallu des garanties plus solides pour certains collaborateurs.

Stéphane Barbey estime qu'il est nécessaire d'obtenir une meilleure assise dans le canton de Vaud et regrette qu'une démarche en ce sens n'ait pas été faite. Il pense que sans soutien du canton il n'y a pas lieu de se lancer dans un tel projet.

Mme Latha Heiniger ne partage pas cette analyse. Il lui semble au contraire important d'asseoir la chambre par ce type d'action.

Jean-Richard Bory précise que le projet Interreg est important pour affirmer le rôle de la Chambre. Par ce biais, un travail d'approche du Conseil d'État et des autorités politiques

communales est entrepris. Il évoque la rencontre qui a eu lieu avec Madame la Conseillère d'État Béatrice Métraux. A la suite de cet entretien, le comité va entreprendre d'autres ces prochains mois pour faire connaître davantage la Chambre auprès des politiques et au sein de l'administration.

Dominique Roten présente également la situation financière hors Interreg c'est-à-dire le fonctionnement de la Chambre elle-même. Le compte d'exploitation de l'association présente un disponible d'environ CHF 2'600.-, les charges d'honoraires liés au seul fonctionnement du secrétariat s'élèvent à CHF 7'000 et les charges de loyer à 2'500.-. Il était initialement prévu de couvrir ces frais par une marge à dégager sur le projet Interreg, mais cela ne sera pas possible, notamment en raison du retard qu'a pris la décision d'octroi de ce financement.

Une idée soulevée est d'organiser début 2012 un repas de soutien ou un engagement bénévole du comité. De nouveaux projets européens ont été refusés par le comité et un monitoring de toutes les dépenses est fait dès ce mois afin de pouvoir éviter un endettement trop important. En l'état actuel, il est à prévoir un découvert de l'ordre de CHF 6'000.- d'ici la fin de l'année courante, qu'il faudra amortir en 2013.

Dominique Roten mentionne une réunion avec Agenda 21 de la Ville d'Yverdon en vue d'une éventuelle subvention en novembre 2012.

Diverses manifestations sont évoquées, auxquelles participera APRÈS-VD. Ce dimanche est donnée une conférence par Marc Sneiders et Sandrine Bavaud dans le cadre de l'université d'automne Attac. La Chambre sera par ailleurs présente en novembre au Carrefour des créateurs à Genève, à l'UNIL dans le cadre de la journée sur les coopératives, ainsi qu'aux transfrontalières à Genève.

### 3. Cotisations pour 2013.

Le montant actuel des cotisations est rappelé, soit CHF 50.00 pour les membres individuels (CHF 30.00 pour les petits budgets) et CHF 100.00 ou CHF 200.00 pour les membres collectifs.

Dominique Roten informe que le comité s'est penché sur la question d'une éventuelle modification du barème des cotisations. Deux options étaient en discussion: appliquer une hausse linéaire (de 10% par exemple) ou reprendre le système genevois lié au chiffre d'affaires.

Le comité y a renoncé et propose de reconduire les montants actuels avec la précision suivante: pour les membres collectifs qui offrent plus de 10 postes équivalent plein temps, la cotisation serait dorénavant de CHF 200.-.

Cette modification est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

### 7. Divers

Jean-Pierre Thévenaz propose que l'Assemblée générale ordinaire 2013 se déroule au printemps. Cela permettrait aussi de présenter le budget de l'année. Cette proposition est retenue.

Jean-Jacques Bize demande que les membres puissent se présenter mutuellement. Claude Michaud précise que le site permet à chaque membre de se présenter, que les activités proposées peuvent être mises dans l'agenda et que des nouvelles et autres actualités peuvent aussi y être inscrites. D'autre part les membres sont approchés par le comité avant chaque newsletter afin qu'ils y présentent leurs activités.

Latha Heiniger regrette que l'adhésion soit uniquement électronique: elle-même n'a pas signé la charte. Elle souhaiterait un contact réel et non pas uniquement virtuel.

Sandrine Bavaud relève les limites actuelles de l'engagement bénévole du comité et la difficulté de ses membres à investir davantage de temps.

Laura Venchiarutti propose qu'un événement soit organisé en marge de l'Assemblée générale.

Jean-Jacques Bize propose que les nouveaux membres se présentent lors de l'AG.

Le comité prend note de ces diverses suggestions.

**La séance est levée à 21h00.** Les personnes présentes sont invitées à partager un moment convivial suite à la séance.

Fait à Lausanne le 5 octobre 2012.

Relecture et compléments de Dominique Roten 15 mars 2013.

Relecture et révision par Yvette Jaggi le 14 avril 2013.

Soumis au Comité le 17 avril 2013.